



Fédération Française de Rugby

COMITE TERRITORIAL ARMAGNAC BIGORRE



18, rue Abbé Torné - BP 435 - 65004 TARBES



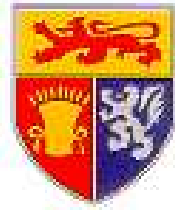
: 3003P@ffr.fr



05 62 44 20 20

FAX : 05 62 44 20 29

www.armagnacbigorrerugby.com



Championnat Territorial ARMAGNAC BIGORRE 2011 - 2012

Compétitions des Jeunes Règlement

M17 - TEULIERE et TERRITORIAUX à XII

Edition n°2 du 15 novembre 2011

1 Définition de la Compétition

Phase de brassage Comité débouchant sur les phases finales du Comité Armagnac Bigorre et sur une deuxième phase qualificative pour le championnat de France

Les équipes TEULIERE suivent les équipes BALANDRADE ou PHILPONEAU dans la mesure du possible.

2 Déroulement de la compétition

2 – 1 Engagements

- ⇒ 23 équipes engagées en TEULIERE
- ⇒ 4 équipes engagées en TERRITORIAUX à XII

2 – 2 Catégorie de la compétition

- ⇒ Catégorie C pour les TEULIERE.
- ⇒ Catégorie D pour les TERRITORIAUX à XII.

2 – 3 Les Poules

- ⇒ TEULIERE : 5 poules de 4 clubs et 1 poule de 3 clubs
- ⇒ TERRITORIAUX à XII : 1 poule de 4 clubs

TEULIERE		
<u>Poule 1</u> C.A. LANNEMEZAN U.S. L'ISLE JOURDAIN A.S. FLEURANCE U.S. ARGELES GAZOST	<u>Poule 2</u> F.C. LOURDES XV HP Ras HAUTE SAVE S. BAGNERES Ras GIMONT MAUVEZIN	<u>Poule 3</u> Ras ADOUR ECHEZ Ras ENTENTE des COTEAUX A.A. NOGARO Ras JUILLAN OSSUN
<u>Poule 4</u> Ras CONDOM VIC FEZENSAC J.S. RISCLE E. MIELAN M.R. Ras TOURNAY ESCA	<u>Poule 5</u> Ras B.A.L.S. S. O MAUBOURGUET R. Ras MARQUISAT/IBOS/AZEREIX Ras BAS ARMAGNAC R.C	<u>Poule 6</u> Ras FLEURANCE LECTOURE C.O. SAINT LARY Ras MASSEUBE AUCH
TERRITORIAUX à XII		
<u>Poule 1</u> Ras HAUTE SAVE 2 Ras CONDOM VIC FEZENSAC 2 Ras U.R.B.R. Ras MAGNOAC LANNEMEZAN		

2 – 4 Le Calendrier

⇒	TEULIERE :		
A1	→	17 septembre 2011	R1 → 15 octobre 2011
A2	→	24 septembre 2011	R2 → 22 octobre 2011
A3		1 ^{er} octobre 2011	R3 → 12 novembre 2011

⇒	TERRITORIAUX à XII :		
A1	→	17 septembre 2011	R1 → 15 octobre 2011
A2	→	24 septembre 2011	R2 → 22 octobre 2011
A3	→	1 ^{er} octobre 2011	R3 → 12 novembre 2011

1/8 de finale TEULIERE le 26 novembre 2011

Début de la phase qualificative le 19 novembre 2011 pour les TEULIERE.

3 Qualifications

- ⇒ Toutes les équipes sont qualifiées pour la phase qualificative. Les poules seront constituées en fonction du classement obtenu (poules de niveau plus ou moins élevé) et tenant compte toutefois des déplacements groupés M17 et M19.
- ⇒ En TEULIERE, les 3 premiers des poules 1 à 5 et le premier de la poule 6 classés de 1 à 16 sont qualifiés pour les 1/8 de finale du Comité.
- ⇒ En TERRITORIAUX à XII, classés de 1 à 4, ½ finales (1-4, 2-3) et finale.

Phase qualificative pour le Championnat de France TEULIERE

3 – 1 Les Poules

⇒ TEULIERE : 3 poules de 6 clubs et 1 poule de 5 clubs

TEULIERE	
<p><u>Poule 1</u></p> <p>Ras HAUTE SAVE Ras GIMONT MAUVEZIN C.A. LANNEMEZAN Ras FLEURANCE/LECTOURE Ras CONDOM VIC FEZENSAC Ras ENTENTE des COTEAUX</p>	<p><u>Poule 2</u></p> <p>U.S. ARGELES GAZOST U.S. L'ISLE JOURDAIN S. BAGNERES F.C. LOURDES XV HP Ras ADOUR ECHEZ</p>
<p><u>Poule 3</u></p> <p>Ras JUILLAN OSSUN E. MIELAN M.R. C.O. SAINT LARY Ras MARQUISAT IBOS AZEREIX Ras BAS ARMAGNAC R.C Ras FLEURANCE LECTOURE 2</p>	<p><u>Poule 4</u></p> <p>Ras U.R.B.R. Ras TOURNAY ESCA S.O. MAUBOURGUET R. Ras MASSEUBE AUCH Ras B.A.L.S. A.A. NOGARO</p>

- ⇒ TERRITORIAUX à XII :
Les équipes restant en compétitions (3 à 5) début décembre intégreront la compétition du Secteur SUD-OUEST (Béarn, Périgord Agenais, ...) des M17 – TERRITORIAUX à XII.

3 - 2 Le Calendrier

⇒ TEULIERE :

A1	→	19 novembre 2011	R1	→	4 février 2012
A2	→	3 décembre 2011	R2	→	11 février 2012
A3	→	10 décembre 2011	R3	→	25 février 2012
A4	→	7 janvier 2012	R4	→	10 mars 2012
A5	→	14 janvier 2012	R5	→	17 mars 2012
			Bar 1	→	31 mars 2012
			Bar 2	→	7 avril 2012

3- 3 Le déroulement de la phase

Trois poules de 6 équipes et une poule de 5 équipes en matchs aller-retour.
Deux qualifiés pour le championnat de France.

A l'issue de cette phase, les 3 premiers des poules 1 et 2 (classés de 1 à 6) et le premier des poules 3 et 4 (classés 7 et 8) sont qualifiés pour un premier barrage qui se déroulera sur terrain neutre de la manière suivante :

1 contre 8, 2 contre 7, 3 contre 6 et 4 contre 5

Le deuxième barrage opposera le vainqueur de 1-8 au vainqueur de 4-5, le vainqueur de 2-7 au vainqueur de 3-6.

Les 2 vainqueurs de ce barrage sont qualifiés pour le championnat de France.

3 – 4 Fin de saison

Une phase finale TEULIERE B avec un titre Armagnac-Bigorre sera organisée pour les non qualifiés aux barrages précédents et se jouera aux mêmes dates

4 Règlement

Application du règlement FFR pour les points non précisés ici.

5 Arbitrages

- ⇒ Arbitres du Comité AB.
- ⇒ Frais à la charge du club qui reçoit (forfait) pour les matchs de poule.
- ⇒ Frais partagés pour la phase finale.

6 Horaire des rencontres

⇒ 15h00 : si une rencontre ⇒ 14h30 et 16 h : si deux rencontres (M17 en lever de rideau)